

La décennie décisive

Édito __ Par Ali Moutaib

En 2020, le monde se réveille avec un Moyen-Orient à deux doigts de l'implosion totale. La décision du président américain de cibler le numéro 2 iranien, le général Qassem Soleimani, risque d'exacerber durablement les rapports dans une région déjà sous tension permanente. Entre conflits asymétriques par milices interposées, une population sous pression économique accrue et des ressources énergétiques dont les prix risquent de flamber, la région n'a jamais été aussi près d'un basculement violent dont les contours futurs demeurent incertains. Ainsi, le berceau du monde est et sera au cours des prochaines années le facteur déterminant de l'équilibre mondial.

Par ailleurs, la prochaine décennie sera sans aucun doute celle où les rapports de force entre puissances sont mis à l'épreuve par des affrontements sur différents terrains et à différentes échelles, à savoir les tensions informationnelles, économiques, géopolitiques, immatérielles, le cyberspace, etc. La course au leadership technologique mondial entre les USA et la Chine, elle, sera déterminante et impactera l'ordre sous différents aspects : les défis au niveau des complexes militaro-industriels, la course pour l'alimentation en matières premières, les tensions commerciales, l'influence et la gestion des normes

juridiques... En sus de ce basculement technologique et sociétal, les questions relatives à la gestion environnementale, aux ressources énergétiques et à l'impact climatique seront décisives, notamment pour les pays du Sud, se scindant en une volonté d'accès à l'émergence et une préservation de l'écosystème écologique et démographique.

Quid de l'Afrique ?

Le continent devrait relever plusieurs défis avec autant de volonté et de bravoure ; il s'agit entre autres de revisiter et redéfinir les contours de la bonne gouvernance, se faire une place de choix dans le commerce international, se tourner davantage vers l'entrepreneuriat, se pencher sur la transition écologique et s'occuper de la gestion des flux migratoires. En somme, une véritable stratégie panafricaine de puissance devrait dessiner les contours de l'espace le plus jeune et le plus prometteur au monde. La société civile, les politiques et les structures économiques devraient poser les jalons de cette stratégie avec sagesse et détermination afin de valider tous les espoirs placés dans le continent. L'ensemble de ces acteurs gagnerait à franchir le palier de la bonne volonté et passer à une action opérationnelle raisonnée. Désormais, ce n'est plus une option, cela est indispensable !



FEUILLETON DE L'ACTUALITE

Par Amine Diouri

27 novembre

Irak

Des manifestants irakiens incendient le consulat iranien dans la ville chiite sainte de Najaf.

28 novembre

États-Unis

Le locataire de la maison blanche signe une loi en faveur des manifestations pro-démocratie à Hong-Kong. La Chine menace d'appliquer des contre-mesures.

28 novembre

Soudan

Les autorités de transition soudanaises ordonnent la dissolution du parti de l'ex-président Omar Al-Bachir ainsi que le démantèlement de son régime.

29 novembre

Irak

Après plusieurs semaines de contestations sociales, le premier ministre Adel Abdel Mahdi annonce qu'il présentera sa démission au parlement.

02 décembre

Espagne

Ouverture de la COP 25 à Madrid.

03 décembre

Grande-Bretagne

Ouverture du sommet de l'OTAN à Londres, l'alliance atlantique fête ses 70 ans.

03 décembre

États-Unis

Washington menace de taxer certains produits français à hauteur de 100% en protestation à la taxe GAFA.

05 décembre

Maroc

Visite du secrétaire d'État Mike Pompeo au Maroc.

06 décembre

États-Unis

Un militaire saoudien ouvre le feu et tue trois militaires américains dans une base militaire en Floride.

07 décembre

Iran / États-Unis

L'Iran et les États-Unis ont procédé à un échange de prisonniers après des négociations menées par la Suisse. Donald Trump a remercié l'Iran.

09 décembre

International

L'agence mondiale antidopage annonce l'exclusion de la Russie des Jeux olympiques pour quatre ans.

10 décembre

France

Le président russe et son homologue ukrainien réunis à Paris sous le format Normandie. Une série de mesures visant à relancer le processus de paix ont été entérinées.

10 décembre

Pays-Bas

La Cour internationale de justice examine les accusations de la Gambie contre la Birmanie accusée d'avoir perpétré des actes de génocides à l'encontre des Rohingyas. La Birmanie est représentée par l'ex prix Nobel de la paix Aung SuuKyï.

10 décembre

Mexique

Après un an de négociations, signature au Mexique du nouvel accord de libre-échange (Alena) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

10 décembre

États-Unis

Les démocrates annoncent avoir retenus deux chefs d'accusation contre le président Trump : Abus de pouvoir et entrave à la bonne marche du Congrès.

11 décembre

Niger

Mort d'au moins 70 soldats nigériens dans une attaque terroriste visant un camp militaire.

12 décembre

Algérie

Ouverture des élections présidentielles algériennes dans un climat de fortes contestations sociales.

12 décembre

Royaume-Uni

Ouverture des élections législatives anticipées. Le premier ministre vise une majorité pour mener à bien son plan pour le Brexit.

12 décembre

Colombie

L'art Gnaoua déclaré patrimoine immatériel de l'humanité.

13 décembre

Algérie

La commission électorale algérienne annonce Abdelmadjid Tebboune vainqueur des présidentielles dès le premier tour.

13 décembre

Royaume-Uni

Le parti conservateur de Boris Johnson rafle la majorité dans les élections législatives anticipées. Le premier ministre promet le Brexit pour la fin janvier.

15 décembre

Niger

Sommet extraordinaire des chefs d'États de la force G5 sahel après l'attentat terroriste ayant fait 70 morts au Niger.

17 décembre

Pakistan

Condamnation à mort par contumace de l'ex-président Perez Musharraf pour motif de haute trahison.

18 décembre

États-Unis

La chambre des représentants valide la procédure de destitution visant le président américain par rapport à l'affaire ukrainienne.

18 décembre

Bolivie

Evo Morales visé par un mandat d'arrêt, l'ex-président est accusé de sédition et de terrorisme.

18 décembre

Liban

Saad Hariri annonce ne pas vouloir se présenter à sa propre succession lors des prochaines élections.

18 décembre

Liban

Le président Aoun nomme Hassan DIAB au poste de premier ministre.

Le débat sur la légalisation du cannabis au Maroc

Par Habiba El Mazouni



Le cannabis est l'une des plus anciennes plantes cultivées pour ses fibres, ses graines et ses vertus thérapeutiques ou récréatives¹. Après les années 1930-1940, il fut retiré progressivement de nombreuses pharmacopées en raison de ses effets psychotropes (Roques, 1999). Aujourd'hui, la légalisation du cannabis thérapeutique connaît un essor fulgurant dans le monde entier. Au Maroc, on semble être toujours réticent. Bien que pour certains, cette légalisation représente une question dont les périmètres restent intouchables, plusieurs experts et politiciens défendent la légalisation du cannabis médical et en voient des bénéfices à la fois économiques et thérapeutiques majeurs pour le pays. Ainsi, qu'attend le Maroc pour franchir le pas de la dépénalisation et quels sont les enjeux qui en découlent ? Quid des bénéfices de la légalisation de cette plante tant énigmatique ?

Quels enjeux face à la légalisation du cannabis au Maroc ?

Malgré leur illégalité depuis 1954 ([loi n°1-73-282](#)), la culture du cannabis et la production du haschich (la résine de cannabis) se sont développées au fil des années au Maroc (Chouvy, 2018) ; plus de 760.000 personnes en vivent en 2013, selon les derniers chiffres officiels disponibles. Aujourd'hui, le débat qui surgit fait de cette agriculture une réalité à encadrer. Toutefois, des enjeux à la fois culturels, historiques et politiques ont permis de maintenir depuis longtemps un certain statu quo socio-économique et politique dans le nord du pays, particulièrement au sein de Ketama devenu « bled du kif ». La culture du cannabis a la vie dure non seulement parce qu'elle s'est développée dans le cadre d'une politique étatique conciliante, mais aussi et surtout parce qu'elle a toujours été associée à un rituel spirituel, thérapeutique, culturel et social.

Par ailleurs, la légalisation du cannabis reste une affaire pendante. Tout au long de l'histoire du Maroc, le statut juridique conféré à cette plante avait fait l'objet d'un sujet d'importance capitale difficile à trancher². Ouvrir le débat sur la légalisation de la culture du cannabis au Maroc fait resurgir un héritage historique, culturel et politique assez puissant.

En outre, si bon nombre de ménages vivent de la production de cannabis dans le nord du Maroc, ceci ne veut pas dire que les paysans en tirent le plus grand profit. Les intermédiaires notamment les trafiquants, les exportateurs ou encore les distributeurs en sont de grands bénéficiaires. Sans oublier que l'usage le plus commun du cannabis, de nos jours, est récréatif. Ceci dit, le cannabis thérapeutique et industriel, dont il est question au Maroc, laisse certains sceptiques face à sa légalisation ; une décision qui pourrait, selon eux, servir de « cheval de Troie » afin de dépénaliser plus tard le cannabis à usage récréatif.

¹Au cours de l'histoire, la feuille du cannabis a été utilisée de manières diverses et variées; elle a été exploitée à des fins alimentaires (sous forme de céréale), techniques (éclairage, fabrication du papier, textile) et médicinales (Bellakhdar, 2013).

²Nous notons à cet égard que Moulay Hassan Ier avait adressé vers les années 1880 une lettre aux oulémas afin de demander leurs avis, sur la base des prescriptions de la loi religieuse, sur le statut juridique du commerce du cannabis..

Ces bienfaits que la légalisation du cannabis apporterait au Maroc

Le Maroc demeure le producteur de cannabis illicite le plus industrialisé au monde avec la plus grande superficie de culture enregistrée, selon l'étude « The Global Cannabis Report » publiée par Prohibition Partners³ en novembre dernier. Huit mois avant (mars 2019), le même institut publie un rapport « The African Cannabis Report » selon lequel le Maroc pourrait drainer 100 milliards de dirhams de revenus de la culture du cannabis en cas de légalisation et organisation du secteur. La régulation du secteur du cannabis recèle dès lors un potentiel économique considérable pour le pays, aboutissant sur la création d'innombrables emplois et permettant le développement d'un nouveau secteur économique et entrepreneurial porteur.

Concernant le cannabis médical (l'objet du débat au Maroc), ses qualités antalgiques, antispasmodiques et anti-inflammatoires ne sont plus à démontrer. Selon plusieurs essais cliniques, les cannabinoïdes (le cannabidiol (CBD), cet ingrédient phare des cosmétiques, et le tétrahydrocannabinol (THC) présents dans le cannabis) jouent un rôle important dans le traitement de plusieurs maux notamment en soulageant des douleurs chroniques, en stimulant l'appétit, en améliorant le sommeil, ou encore en atténuant les maladies neurodégénératives comme Alzheimer⁴. Quant au marché qui s'ouvre au cannabis thérapeutique, les perspectives de croissance devraient être appétissantes pour l'économie marocaine.

En sus des bienfaits économiques, thérapeutiques et cosmétiques du cannabis, cette plante pourrait servir de produit de terroir à même de jouer un rôle essentiel dans l'attractivité de la région. En effet, la pratique

de la culture du cannabis a fait du Rif une des régions les plus réputées dans le monde compte tenu de la qualité du cannabis transformé en résine ; une image de marque qui n'est pas toujours en faveur de la région vu qu'elle a une connotation négative dans le sens commun. Ainsi, pourquoi ne pas réinvestir le cannabis thérapeutique dans une amphore qui reflète l'histoire, la singularité, le patrimoine et l'identité culturelle de ladite région. Une mission qui exige, certes, tout un travail sur le développement des mentalités, une mise en lumière des usages autres que conviviaux et récréatifs du cannabis, ... mais le jeu vaut la chandelle.

Ruée vers l'or vert

Ouvert à la concurrence, le marché mondial du cannabis thérapeutique connaît de plus en plus une forte expansion. Plusieurs pays ont franchi le pas de la légalisation de l'usage médical du cannabis comme le Canada, les Pays-Bas et Israël en tant que précurseurs, 33 États des États-Unis, des pays de l'Amérique latine tels que le Chili, la Colombie, l'Argentine, le Mexique, le Pérou et l'Uruguay, 21 pays européens comme l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Portugal, le Luxembourg, la Lituanie et Chypre, la Thaïlande comme le premier pays d'Asie du Sud-Est à légaliser la culture de cannabis à usage médical, ainsi que le Zimbabwe ayant emboîté le pas du Lesotho en Afrique.

En guise de conclusion, la légalisation du cannabis médical au Maroc gagnerait à faire l'objet d'un débat sérieux, plus pragmatique, loin des questions sensibles et sujets tabous, entre l'ensemble des acteurs concernés. Face à un marché en pleine croissance, le Maroc pourrait, sans plus tarder, tirer profit de la légalisation et le développement de l'industrie du cannabis thérapeutique.

³Au Prohibition Partners est un cabinet de conseil anglais spécialisé dans le secteur mondial du cannabis.

⁴Encore préliminaires, des travaux ont été effectués par des chercheurs du Salk Institute consistant à observer, *in vitro*, que la substance psychoactive contenue dans les plantes de cannabis, le THC, avait un effet bénéfique contre les plaques amyloïdes caractéristiques de la maladie d'Alzheimer.

Accord sur la phase I : Vers la fin de la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis ?

Par Amine Diouri



19 mois après le début de leur conflit commercial, la Chine et les États-Unis ont annoncé le vendredi 13 décembre être parvenus à un accord préliminaire portant notamment sur les questions litigieuses de l'agriculture et du transfert de technologie. La guerre commerciale ayant opposé ces deux géants économiques a eu un fort impact sur l'économie mondiale.

Depuis l'annonce de sa candidature, le président américain Donald Trump n'a pas cessé de dénoncer la politique commerciale chinoise. En mars 2018, le locataire de la maison blanche a commencé à imposer des tarifs douaniers sur les exportations chinoises destinées aux États-Unis ; ce, afin de mettre fin au déficit commercial qui, selon lui, était la preuve des pratiques déloyales de la Chine, accusée entre autres de vol de propriété intellectuelle américaine. Au cours des 21 mois qui ont suivi, des droits de douane furent imposés sur les deux tiers des importations chinoises (370 milliards de dollars).

De son côté, la Chine a riposté en augmentant les droits de douane à 25% sur 60 milliards de dollars de produits américains, l'empire du milieu a menacé de taxer 3300 autres produits américains si Donald Trump continuait dans sa lancée. In fine, les mesures chinoises ont causé une chute abrupte de plus de la moitié (53%) des exportations agricoles américaines vers la Chine sans pour autant résorber le déficit de la balance commerciale américaine.

La perspective d'une nouvelle détérioration des relations a incité les deux gouvernements à conclure un accord préliminaire portant sur la première phase des négociations. L'accord engage la Chine à acheter des produits américains supplémentaires. Le mon-

tant exact n'est pas clair, cependant les officiels américains ont déclaré que les achats additionnels s'élèveraient à 200 milliards de dollars sur deux ans. L'accord préliminaire porte aussi sur une plus grande ouverture des marchés chinois aux sociétés financières américaines, sur des restrictions portant sur les conditions de transfert de technologie ainsi que sur la fin de la manipulation des devises et la mise en place d'un processus de règlement des différends permettant à l'un ou l'autre des pays de réimposer des sanctions en cas de plainte.

La Chine a soigneusement évité tout engagement relatif à l'achat de quantité spécifique de produits agricoles. Cependant le président Trump a déclaré que ce chiffre pourrait atteindre 50 milliards de dollars par an. Un montant qui, selon de nombreux experts, est plus grand que ce que les agriculteurs américains peuvent normalement produire.

En somme, malgré quelques avancées, la plus grande limite de cet accord reste relative au fait qu'il ne règle pas les problèmes systémiques liés aux politiques commerciales et industrielles chinoises. Les conseillers économiques et les négociateurs commerciaux américains soutiennent que la Chine subventionne ses entreprises et facilite - sinon participe activement - au vol de la propriété intellectuelle. Le représentant américain au commerce Robert Lighthizer, a reconnu cette lacune ainsi que le fait que l'accord ne corrigera pas le déséquilibre commercial ajoutant par la même occasion que cet accord n'est que la première étape de ce qui sera un long travail pour rééquilibrer les relations commerciales qualifiées de « déloyales » entre les États-Unis et la Chine.

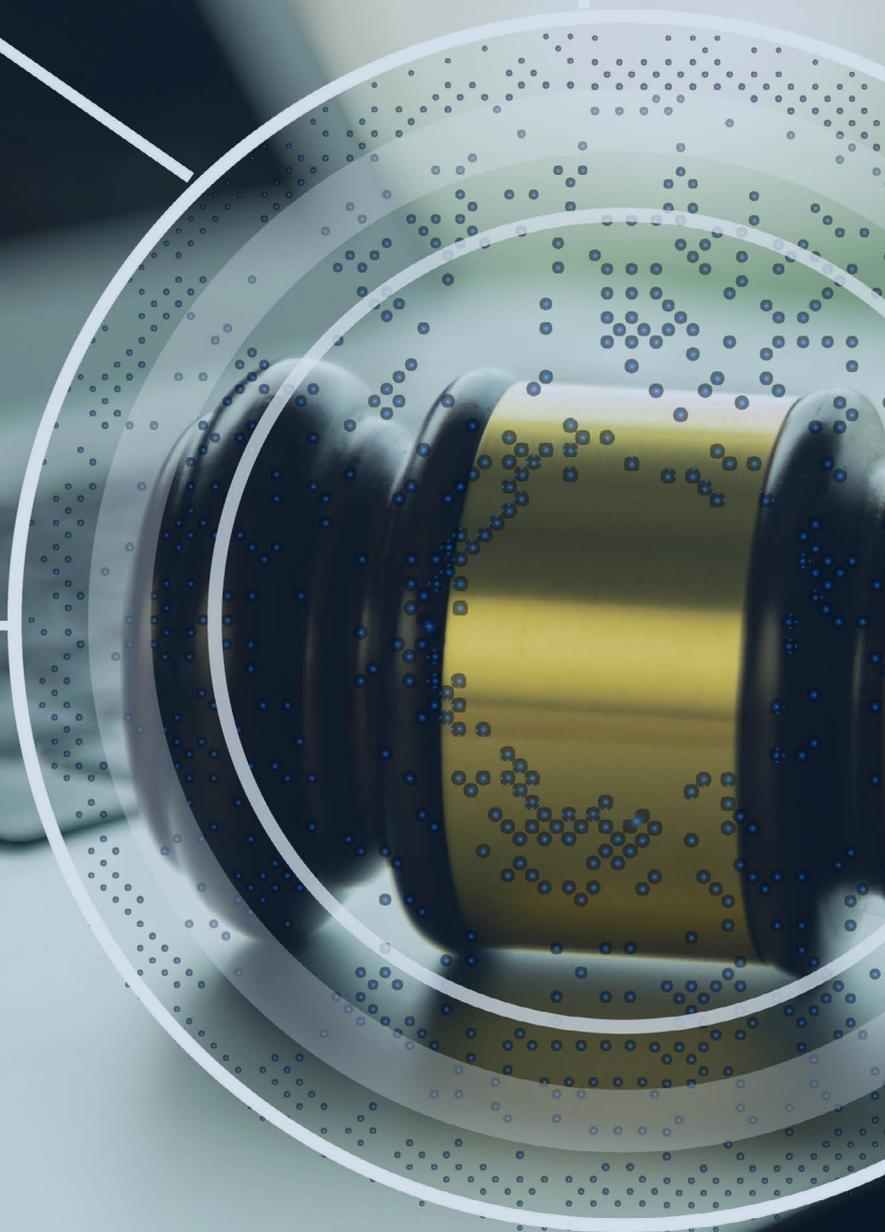


QUESTION DU MOIS

CNDP et réforme de la loi

09-08

Par Amine Diouri



Qu'est-ce que la CNDP ?

La CNDP est la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel. Cette institution est actuellement présidée par Omar Seghrouchni. Outre son rôle relatif à la protection des données à caractère personnel, la fonction de la CNDP s'articule aussi autour de la formation, du conseil et de l'accompagnement des divers acteurs intervenant dans le traitement de données.

Qu'est-ce que la loi 09-08 ?

La loi 09-08 est la loi relative à la protection des données personnelles, celle-ci ayant été publiée au bulletin officiel au début de l'année 2009. Ce texte de loi a vu le jour dans un contexte globalisé marqué par une utilisation grandissante des outils technologiques ainsi que par une circulation accrue de l'information. Cette loi a aussi eu, entre autres, comme objectif de régulariser le développement des activités d'offshoring au Maroc.

Pourquoi cette nécessaire révision de la loi ?

La sphère technologique est une sphère qui évolue à une vitesse exponentielle. Par conséquent, une adaptation de la loi 09-08 dix ans après sa promulgation initiale s'est avérée nécessaire afin de pallier aux limites actuelles et de répondre aux nouvelles exigences relatives à l'émergence du « citoyen numérique ».

Quelles sont les nouveautés de cette loi ?

Le chantier législatif que connaît actuellement la loi 09-08 devrait amener un certain nombre de modifications relatives au : renforcement de la protection des données personnelles, à la mise en exergue de la responsabilité du donneur d'ordre et de son sous-traitant ainsi qu'à l'homogénéisation avec la réglementation européenne RGPD.

A quand cette réforme ?

Après avoir analysé les retours d'expériences accumulés depuis la promulgation - il y a une dizaine d'années - de la loi 09-08, le texte est actuellement dans la phase de rédaction. Selon le président de la CNDP, la mouture finale du projet de loi sera prête pour début février 2020.

Entretien



● **Badr IKKEN**

Directeur général de l'Institut de Recherche
en Energie Solaire et Energies Nouvelles
(IRESEN)

L'intelligence technologique au service de la R&D et de l'innovation verte au Maroc

Depuis 2011, l'IRESEN s'est réservé une place de choix au sein du secteur de l'énergie au Maroc dont la stratégie énergétique nationale constitue la toile de fond, et ce, en prônant la Recherche et Développement appliquée dans le domaine de l'énergie solaire et des énergies nouvelles. Comment analysez-vous l'évolution de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique marocain ?

La part des énergies renouvelables dans le mix électrique national a atteint 35% fin 2018 avec une capacité installée de plus de 2.965 MW et nous atteindrons 42% d'ici fin 2020. La dynamique actuelle ainsi que la stratégie nationale de développement durable propulseront de nouveaux secteurs tels que le photovoltaïque décentralisé, le pompage solaire ou la mobilité électrique. Cela contribuera à dépasser les objectifs de 52% à l'horizon de 2030. L'Union Européenne s'est fixée comme objectif d'atteindre une neutralité des gaz à effets de serre en 2050 et je pense que nous pourrons être aussi ambitieux car l'émergence d'un marché international d'hydrogène vert et de ses dérivés nous permettra, sans aucun doute, d'atteindre cet objectif en décarbonant progressivement le secteur de la mobilité et de l'industrie. Une économie verte basée sur l'hydrogène consolidera la coopération énergétique entre le Maroc et l'Europe et permettrait de cofinancer cette transition ambitieuse. Il est, bien évidemment, nécessaire de prioriser les actions d'efficacité énergétique pour réduire les déperditions et diminuer l'impact des gaz à effet de serre pendant les phases de transition.

Quels sont les défis et enjeux des énergies renouvelables face au monopole des énergies fossiles ? Et quelle lecture en faites-vous dans le cadre de la transition énergétique et écologique que connaît le Maroc ?

La décarbonisation de nos villes, de nos industries, de notre transport et de notre agriculture pourra s'appuyer sur nos riches gisements renouvelables. Le coût de ces technologies n'est plus un obstacle et il faut accompagner l'évolution et l'ouverture progressive des marchés, tout en rendant le marché local plus attractif afin de permettre à nos entreprises d'avoir des références pour se positionner à l'international. Le stockage énergétique est un maillon essentiel pour gérer l'intermittence des énergies renouvelables et le développement de la mobilité durable. Il intègre aujourd'hui prioritairement le stockage électrochimique (les batteries) et le chimique (hydrogène et dérivés). La production d'hydrogène vert couvrira ce besoin car il constitue un vecteur d'énergie et une matière première. Il offrira surtout une grande opportunité de développement des énergies renouvelables, de création d'industrie de transformation et de production de molécules vertes servant à différentes industries chimiques pour le besoin national et international. Sans aucune complaisance et même si aucune stratégie n'est parfaite, je ne peux que saluer la vision ambitieuse et la mise en place des stratégies et programmes tels que : le Plan Solaire, le Programme Marocain Intégré de l'Éolien, la Stratégie Nationale du Développement Durable, la Commission Nationale du Power to X / Hydrogène vert créée l'année dernière et la préparation d'une stratégie Marocaine de l'hydrogène. Ces stratégies et programmes prouvent que le Maroc est un véritable pionnier. Nous avons d'ailleurs été classés par « Germanwatch » en troisième position de l'indice des pays les plus performants sur le plan climatique. Je pense que le Maroc pourra profiter pleinement de ces stratégies et le défi des prochaines années sera de capter et d'intégrer localement un maximum de produits et de services.



Comment les actions de l'IRESEN (notamment en matière d'efficacité énergétique, de durabilité et de lutte contre le changement climatique) contribueraient-ils au nouveau modèle de développement ?

L'IRESEN est aujourd'hui un bras armé efficace de l'État pour accompagner la stratégie énergétique Nationale à travers deux instruments : le financement de projets collaboratifs de R&D et d'innovation à travers une agence de moyens gérant les fonds alloués aux projets et offrant plusieurs services aux porteurs de projets notamment, d'une part. La mise en place de plateformes mutualisées de recherche appliquée, dans le domaine de la R&D et l'innovation contribuant à la création de synergies entre le monde socio-économique et le monde scientifique, d'une autre part. L'IRESEN se positionne sur toute la chaîne de valeur de l'innovation verte, à travers la formation pratique, le soutien financier, l'accompagnement humain et technique des chercheurs, des doctorants, des entrepreneurs (startups, PME et industriels) dans tout le processus de développement des projets : l'identification des besoins, la conception, la R&D, la démonstration, l'incubation jusqu'à la mise sur le marché des produits, procédés et services innovants. Nos activités nous permettent donc de jouer un rôle central dans la transition énergétique et dans le développement d'une économie verte. Nous contribuons avec l'Université Mohammed VI Polytechnique et plusieurs autres universités et centres de recherche à la création d'un écosystème de l'innovation verte. Ce dernier incubera des startups innovantes mais permettra surtout à nos entreprises de se positionner sur les nouvelles opportunités de l'économie verte.

À travers la veille technologique et nos plateformes de recherche, nous sommes à l'écoute des tendances et nous soutenons les Ministères concernés par rapport aux secteurs clés du développement durable tels que la production d'énergie, le transport et le bâtiment. C'est la raison pour laquelle nous sommes actifs dans des domaines offrant une grande opportunité de création de valeur et d'emploi, notamment : le photovoltaïque décentralisé, la mobilité électrique, les réseaux intelligents, le stockage énergétique (les batteries et l'hydrogène vert), l'économie circulaire, etc. Grâce à cet écosystème de l'innovation, notre pays est en train de se transformer en développeur technologique, ce qui ne peut qu'être au profit de son développement économique. Notre pays aura fortement à gagner en se positionnant sur l'externalisation et la sous-traitance de la recherche et développement et comme un champion de l'incubation de start-ups technologiques et d'innovation.

Quels sont les grands chantiers de l'IRESEN à court et à moyen terme ?

Les projets collaboratifs R&D, financés et soutenus par l'IRESEN depuis 2012, se trouvent actuellement en phase de maturité et ont permis, à travers l'exploitation des résultats de la recherche appliquée, le développement de nouveaux produits, services et process innovants avec un fort potentiel de commercialisation. Cependant l'évolution du nombre de brevets attribués au Maroc montre une stagnation ainsi qu'une prédominance de brevets déposés par les entreprises étrangères. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de lancer de nouveaux appels à projets dédiés à l'innovation « GREEN INNO-BOOST », pour soutenir les porteurs de projets en phase

d'incubation ou d'accélération, ayant déjà développé un produit, service ou process innovant à fort potentiel de commercialisation dans les thématiques traitant des technologies propres. L'autre défi concerne l'accompagnement technologique des PME-PMI afin de se spécialiser sur les filières de l'économie verte et/ou de substituer les produits importés. L'IRESSEN a adopté une approche ambitieuse qui vise le développement d'un réseau de laboratoires à grande échelle mutualisés et dédiés à la recherche appliquée et à l'innovation. Cette approche vise, d'une part, la création de synergies et la mutualisation des infrastructures de recherche pour créer une masse critique et arriver à l'excellence, et d'autre part, le transfert de connaissances et l'acquisition du savoir et du savoir-faire par les différentes universités partenaires mais surtout par les industriels. Ces plateformes d'accompagnement technologiques sont au service de l'industrie marocaine.

Nous avons déjà finalisé deux plateformes de recherche mutualisées, notamment le :

- » **Green Energy PARK** à Ben Guérir, en partenariat avec l'université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et avec le soutien du Groupe OCP, dans le domaine du solaire photovoltaïque et thermique, et qui a été inauguré en 2017 par sa Majesté le Roi Mohammed VI ;
- » **Green & Smart Building PARK** à Ben Guérir, en partenariat avec l'université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et la coopération Coréenne et dont les travaux de construction ont été finalisés le mois de septembre dernier. Cette plateforme est dédiée aux thématiques des bâtiments verts, les réseaux intelligents et la mobilité durable.

Quatre autres plateformes sont en cours de conception, dont trois au Maroc et une en Côte d'Ivoire afin renforcer la coopération Sud-Sud :

- » **Le Green Energy PARK MCI** (Maroc-Côte d'Ivoire) à Yamoussoukro, en partenariat avec l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB) et dont les travaux de construction seront finalisés l'année prochaine. La plateforme traitera le sujet des énergies renouvelables pour les applications agricoles ;
- » **Le Green H2A PARK**, en partenariat avec l'université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et le groupe OCP dont les travaux débuteront l'année prochaine et qui est dédié aux thématiques de l'hydrogène vert et ses dérivés ;
- » **Agro Energy TIC Valley** dans la région de Fès-Meknès, en phase de conception, en relation avec la bio-énergie et le stockage énergétique ;
- » **Nexus Water-Energy PARK** en phase de conception, dédié à la thématique de l'eau (douce, saumâtre et salée) et sa relation avec l'énergie.

In fine, l'IRESSEN joue aujourd'hui, à travers ses programmes de financement et ses plateformes, un rôle important dans le développement de l'écosystème de l'innovation Marocain. Nous souhaitons étendre notre réseau en Afrique afin de devenir, sur le moyen terme, le champion continental de l'innovation verte.



Prochains événements



SÉMINAIRE – 27/01/2020

Spain-Morocco Relations: Sharing Perspectives in a Dynamic Neighborhood, organisé par Policy Center for the New South.

Rabat,
Maroc.



FORUM – 29/01/2020

Les énergies du Maroc: quelle énergie pour quelle industrie ? organisé par "Industrie du Maroc Magazine".

Casablanca,
Maroc.



FORUM – 30/01/2020

Why Think Tanks Matter in Africa , organisé par Policy Center for the New South.

Rabat,
Maroc.



info@hadvisors.net



+212 537 73 45 13

Basler Z

Vogel Gryff

NEUE RUHR ZEITUNG

Durchgebildet

Lachener Region
will gegen
Alte Klänge klagen

Alter
Saar-
in d

Neue Waffen

